

Certains des effets de ce "vieillessement" de la population ressortent à la comparaison des taux bruts et ajustés de la mortalité pour certaines causes particulières de décès en 1921 et 1931, les taux ajustés étant établis de façon à éliminer les effets des changements de la composition en sexe et en âge de la population. Le cancer est un exemple frappant des effets de l'avance en âge. Le taux brut de la mortalité attribuable au cancer était de 75·3 en 1921 et de 95·8 en 1931, soit une augmentation de 27 p.c. Par contre le taux ajusté était de 72·7 en 1921 et de 81·4 en 1931, soit une augmentation de 12 p.c. seulement. On peut donc dire que la moitié environ de l'augmentation de la mortalité due au cancer de 1921 à 1931 est attribuable à l'avance en âge de la population. Néanmoins, le cancer fait des progrès d'année en année malgré tous les efforts pour en circonscrire l'expansion. Les maladies du cœur et des artères sont deux autres afflictions importantes qui accompagnent l'avance en âge et qui font des progrès sensibles. Le taux brut de la mortalité imputable aux maladies du cœur a augmenté de 25·5 p.c. de 1921 à 1931, mais ici encore, le taux ajusté n'a augmenté que de 9 p.c. Le taux brut imputable aux maladies artérielles a augmenté de pas moins de 71 p.c. et le taux ajusté de 50 p.c. au cours de la même période de dix ans. Pour la néphrite, maladie qui tombe dans la même classe générale, le taux brut a été de 28·5 p.c. et le taux ajusté de 12·5 p.c. La pneumonie exerce surtout ses ravages chez les personnes âgées et chez les jeunes enfants; les mêmes facteurs ont sans doute modifié les données relatives à cette maladie.

19.—Principales causes de décès au Canada, 1931-36.

N° de la liste internationale. ¹	Nomenclature.	1932.	1933.	1934.	1935.	1936.
1, 2	Fèvre typhoïde.....	339	291	293	273	256
7	Rougeole.....	330	170	188	490	376
8	Scarlatine.....	197	157	226	242	244
9	Coqueluche.....	555	552	875	892	594
10	Diphthérie.....	398	239	232	264	258
11	Influenza.....	4,236	4,019	2,004	3,392	3,113
16	Poliomyélite aiguë et polioencéphalite aiguë.....	164	73	84	64	97
17	Encephalite léthargique ou épidémique.....	76	58	47	54	52
18	Méningite cérébrospinale ou épidémique.....	139	109	84	112	103
23	Tuberculose de l'appareil respiratoire.....	5,870	5,654	5,290	5,466	5,528
24-32	Tuberculose d'autres organes.....	1,296	1,275	1,141	1,131	1,235
45-53	Cancer.....	10,024	10,653	10,581	11,156	11,694
59	Diabète sucré.....	1,343	1,287	1,321	1,459	1,442
71	Anémie.....	728	736	612	650	646
82 a, b, c	Hémorragie cérébrale, embolie ou thrombose cérébrale.....	2,543	2,639	2,577	2,105	1,890
82d	Paralysies non spécifiées.....	654	559	547	415	358
86	Convulsions chez les enfants de moins de cinq ans.....	304	263	261	234	200
90-95	Maladies du cœur.....	15,328	15,485	16,352	16,069	16,424
96, 97, 99, 102	Maladies des artères.....	6,798	6,950	7,379	8,302	9,112
106	Bronchite.....	437	367	380	363	342
107-109	Pneumonie.....	7,045	6,487	6,530	7,411	7,313
119, 120	Diarrhée et entérite.....	3,735	3,395	3,730	2,767	2,378
121	Appendicite.....	1,454	1,455	1,578	1,491	1,428
122	Hernie, obstruction intestinale.....	847	1,029	1,074	1,121	1,050
130-132	Néphrite.....	5,635	5,516	5,643	6,176	6,402
137	Maladies de la prostate.....	879	926	944	1,089	1,157
140-150	Causes puerpérales.....	1,181	1,111	1,167	1,093	1,233
157	Vices de conformation congénitaux.....	1,349	1,374	1,361	1,423	1,439
158-161	Maladies infantiles.....	7,632	7,337	6,936	6,880	6,605
162	Sénilité.....	2,192	2,037	1,882	1,932	1,691
163-171	Suicides.....	1,024	922	927	905	928
173-198	Morts violentes (suicide excepté).....	5,621	5,294	5,542	5,993	6,535
	Autres causes spécifiées.....	12,617	12,546	12,857	13,391	14,216
	Totaux, causes spécifiées.....	103,370	100,975	100,645	104,805	106,339
199, 200	Causes de décès indéterminées.....	1,007	993	937	762	711
	Totaux.....	104,377	101,968	101,582	105,567	107,050

¹ Les numéros figurant dans cette colonne sont ceux de la nomenclature internationale des causes de décès révisés en 1929 par la Commission Internationale chargée de la confection des nomenclatures nosologiques et de la classification des causes de décès. Les nomenclatures, soit telles quelles, soit en forme intermédiaire ou abrégée, sont acceptées par la presque totalité des pays civilisés.